



Journal du RAM n°6

Septembre
à octobre 2020

Réunion de rentrée:
Jeudi 27 août 2020 à 19h30, au RAM

- Les nouveaux défis de votre travail au quotidien : crise sanitaire et accueil de l'enfant.
- Les infos de la PMI (sous réserve de la présence de la puéricultrice)
- Les nouveautés de la rentrée
- Vos souhaits de formation pour 2021
- Commandes groupées WESCO

Attention : nous signalons l'abus de certains organismes de formation qui vous sollicitent directement au domicile, voire exercent une pression pour que vous vous inscriviez à une formation. Ce n'est d'aucune manière notre demande. N'hésitez pas à nous le signaler!

Pour préparer la rentrée :

On parle à son enfant, on le met en confiance en utilisant des mots tout simples pour lui dire combien on l'aime et combien on souhaite qu'il se sente bien à la crèche ou chez son assistante maternelle.

On lui montre son affection par des gestes tendres et rassurants. Plus il en recevra plus il apprendra à faire confiance.

On apporte avec lui à la crèche ou chez l'assistante maternelle son doudou bien sûr, ou sa tétine, mais aussi pourquoi pas un tissu ou un vêtement que vous portez une journée et qui prendra votre odeur.

On prend le temps d'arriver sans empressement dans le lieu d'accueil, de passer un petit temps avec l'enfant, à sa hauteur, de discuter avec le professionnel...

Pourquoi c'est bien ?

Un bébé à qui l'on parle de son changement de vie (adaptation à la crèche ou chez l'assistante maternelle) va parfaitement ressentir ce qui se passe grâce aux émotions qui passent dans la voix, le regard, la posture. Plus l'enfant grandit, plus il sera à même de détecter le sens des mots.

Tous ces petits rituels vont aider votre enfant à se familiariser avec son nouveau lieu d'accueil et de s'y sentir bien et en confiance.

Déclaration : des évolutions pour les parents employeurs d'assistants maternels et leurs salariés

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des aides sociales personnalisées au logement (APL), des nouveautés apparaissent lors de la déclaration.

À compter du 25 juillet, les parents employeurs d'assistant maternel verront apparaître deux champs complémentaires lors de leur déclaration :

- le nombre de jours d'accueil lorsque l'enfant est handicapé, malade ou inadapté ;
- le nombre de jours où l'enfant a été gardé plus de 24 heures consécutives.

À partir des informations déclarées par l'employeur, Pajemploi calculera le montant de l'abattement fiscal de l'assistant maternel et le transmettra chaque mois à l'administration fiscale. À compter du 10 août, l'assistant maternel pourra consulter et éditer le récapitulatif mensuel de son abattement fiscal dans la rubrique « Mon abattement fiscal » sur son compte en ligne.

Congés d'été, ce qu'il faut savoir

Vous êtes ou vous allez être en vacances et vous souhaitez connaître les modalités de déclaration et de rémunération des congés payés (celles-ci diffèrent pour un assistant maternel agréé ou une garde d'enfants à domicile) ? Consultez notre rubrique dédiée pour :

- [un assistant maternel agréé](#) ;
- [une garde d'enfants à domicile](#).

Covid-19 : la mesure d'indemnisation exceptionnelle reconduite pour le mois de juillet

Les pouvoirs publics ont décidé de reconduire la mesure d'indemnisation exceptionnelle pour les parents employeurs et leurs salariés toujours confrontés aux conséquences de la crise sanitaire au mois de juillet. Le dispositif s'applique dans les mêmes conditions que les mois précédents. Le formulaire est accessible à compter du 27 juillet.

Le site de la CAF www.monenfant.fr

De nombreux parents consultent le site : <https://www.monenfant.fr/> pour trouver une solution d'accueil pour leur enfant.

L'inscription sur ce site n'est pas automatique. Il faut en faire la demande.

Je peux vous aider dans cette démarche si vous en avez besoin. Le site offre également la possibilité d'y mentionner vos disponibilités immédiates ou à venir.

C'est un réel outil dans votre travail et une visibilité sur votre profession.

Groupe de paroles

Les mardis **8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre à 19h30**, dans les locaux du RAM.

Ils seront animés par Diégo EPHERRA, psychologue.

Je vous remercie de vous inscrire.

Atelier couture

Continuons nos réalisations. Rendez-vous le jeudi 1er octobre à 19h30 au RAM.

Inscrivez-vous!

Planning animations

Août

Mardi sur inscription

Jeudi sur inscription

25

27

Jeux libres au RAM : 9h-11h

Jeux libres au RAM: 9h-11h

Réunion de rentrée : 19h30

Septembre

*** Les ateliers de relaxation ludique viendront remplacer l'atelier habituel du lundi**

Lundi à Gingsheim (sauf mention contraire)

Mardi à Hochfelden

Jeudi à Hochfelden

Vendredi à Alteckendorf

31

1

3

4

Peinture

Peinture

Peinture

Peinture

7

8

10

11

Sortie nature

Sortie nature

Sortie nature

Sortie nature

RV à confirmer le vendredi 4/9

RV à confirmer la veille

RV à confirmer le 8/9

RV à confirmer la veille

Groupe de paroles:19h30

À confirmer 14

15

17

18

Relaxation ludique* au RAM Hochfelden à 9h30

Pas d'atelier

Pas d'atelier

Pas d'atelier

Animation jeunesse: WE du 19 et 20 septembre : « festi'solidays » pour chanter, danser et penser demain A partager en famille. Toutes les informations sur :

https://aj.payszorn.com/fileadmin/services/aj/user_upload/PZ_Festisolidays_2020_-_pages.pdf

21

22

24

25

Bricolage

Bricolage

Bricolage

Bricolage

28

29

Relaxation ludique*

Manipulation

Samedi 26 septembre : 2ème journée de formation SST (secourisme)

Octobre

Lundi à Gingsheim

Mardi à Hochfelden

Jeudi à Hochfelden

Vendredi à Alteckendorf

1

2

Manipulation

Manipulation

5

6

8

9

Relaxation ludique*

Peinture

Peinture

Peinture

Du 12 au 16 octobre : semaine du goût - des ateliers marmitons

12

13

15

16

Atelier des marmitons

Atelier des marmitons

Atelier des marmitons

Atelier des marmitons

19h30 :groupe de paroles

Du 19 au 23 : jeux de société au RAM mardi et jeudi matin (congés scolaires)

Du 26 au 30 : congés scolaires de la Toussaint



Inscription de l'enfant aux activités d'éveil du RAM 2020/2021

Les activités ont lieu sur différentes communes du territoire en fonction des thématiques.
Le programme est à retrouver sur le site de la Communauté de Communes :

Vous pouvez modifier le lieu en fonction de votre planning ou des thématiques.
Merci de bien vouloir remplir cette fiche afin de nous permettre de vous contacter en cas de besoin, de modification ou d'annulation des ateliers.

Nom et prénom de **l'enfant** : _____

Commune : _____

Date de naissance : __/__/____

Particularité médicales (allergies...si participation à un atelier culinaire) :

Nom de l'accompagnateur : _____

N° de téléphone : ____-____-____-____

Mail : _____

N° de tél et nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : ____-____-____-____

Les parents **autorisent** :

- la prise de photos de leur enfant pour :

Le site de la comcom, les DNA, occasionnellement: oui non

L'affichage uniquement dans les locaux du RAM : oui non

Fait à _____ le _____

Signature des parents :